

# Secrétariat de la Convention sur les zones humides

---



## Webinaire de formation : Préparation des rapports nationaux soumis à la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes

**Novembre 2020**



# Objectifs

Ce webinaire a pour but de renforcer les capacités des Parties contractantes en matière d'objectifs, de contenu et de réalisation de rapports nationaux.

Les participants acquerront des connaissances sur :

- Les objectifs et les utilisations des rapports nationaux.
- La structure du questionnaire du rapport national (QRN) à soumettre à la COP14 telle qu'approuvée par le Comité permanent lors de sa 57<sup>e</sup> Réunion.
- Les orientations générales sur la manière de remplir et de soumettre le questionnaire du rapport national à la COP14, en format Word et en ligne.
- Le processus d'examen des rapports nationaux utilisé par le Secrétariat.



# Programme

## Partie I

- Les objectifs et les utilisations des rapports nationaux.
- La structure du questionnaire du rapport national (QRN) à soumettre à la COP14 telle qu'approuvée par le Comité permanent lors de sa 57<sup>e</sup> Réunion.
- Les orientations générales sur la manière de remplir et de soumettre le questionnaire du rapport national à la COP14, en utilisant les formats Word et en ligne.
- Le processus d'examen des rapports nationaux utilisé par le Secrétariat.



# Programme

---

## Partie II

- Aspects généraux du système de transmission de rapports en ligne.
- Conseils généraux sur la manière de naviguer dans le système de transmission de rapports en ligne.
- Conseils sur la manière de transférer des données du format Word vers le système de transmission de rapports en ligne.



# Pourquoi les Parties contractantes soumettent des rapports nationaux



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

## **Recommandation 2.1 (1984) : Soumission des rapports nationaux**

- Toutes les parties soumettent des rapports nationaux détaillés. Le Secrétariat rédige un questionnaire simple.
- Objectif principal du suivi de l'application de la Convention (données et informations sur la manière dont la Convention est appliquée et dans quelle mesure).
- Outil de planification nationale à l'usage des pays.
- Tirer parti des leçons et de l'expérience pour aider les Parties à planifier leurs actions/identifier les nouveaux problèmes et les défis à relever en matière d'application.

# Utilisation des rapports nationaux



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

- Compiler et analyser les informations que les Parties contractantes peuvent utiliser pour étayer leur planification et leur programmation nationales.
- Problèmes d'application spécifiques à l'appui de la fourniture de conseils et des décisions prises par les Parties lors de la COP.
- Base du rapport du Secrétariat à chaque session de la Conférence des Parties sur l'application de la Convention au niveau mondial.
- Rapport à la Convention sur la diversité biologique (CDB) sur la mise en œuvre au niveau national du Plan de travail conjoint entre la CDB et la Convention de Ramsar sur les zones humides.



# La structure du modèle de rapport national à soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

- Le Comité permanent, lors de sa 52e Réunion, a approuvé le modèle proposé de rapports nationaux (format Word) et en ligne à soumettre à la COP13.
- Le Comité permanent, lors de sa 57e Réunion, a approuvé le modèle proposé de rapports nationaux (format Word) et en ligne à soumettre à la COP14.
- Avantages du système de transmission de rapports en ligne : Facile à utiliser, évite les risques lors du transfert et de la gestion de l'information.
- Le modèle approuvé a été communiqué aux Parties contractantes en 2019.



# La structure du modèle de rapport national à soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

Ramsar Iran 1971

Le modèle utilisé pour la COP14 comprend 90 questions liées à des indicateurs et 5 sections. **Section 1.** Elle regroupe des informations institutionnelles sur l'Autorité administrative et les correspondants nationaux chargés de la mise en œuvre de la Convention au niveau national.

[Nom de la Partie contractante :]

## Autorité administrative Ramsar désignée

Nom de l'Autorité administrative :

Chef de l'Autorité administrative - nom et titre :

Adresse postale :

Tél./Télec. :



# La structure du modèle de rapport national à soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

**Section 2.** Dans cette section, la Partie est invitée à résumer librement les divers progrès accomplis en matière d'application au niveau national et à formuler des recommandations pour l'avenir.

## Section 2 : Résumé général sur les progrès et les difficultés d'application de la Convention

Dans votre pays, au cours de la période triennale écoulée (c'est-à-dire depuis le rapport à la COP13) :

A. Quels ont été les cinq plus grandes réussites en matière d'application de la Convention ?

1)
2)
3)
4)
5)



# La structure du modèle de rapport national à soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

## Section 3

Elle regroupe les 90 questions relatives à l'indicateur de mise en œuvre, regroupées sous chaque but et objectif d'application de la Convention dans le Plan stratégique 2016-2024.

Chaque question comporte une section facultative qui permet de donner des informations supplémentaires sur la mise en œuvre de l'activité au niveau national.

### But 3 : Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15]

**Objectif 8.** Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides.

{1.1.1} DRC 1.1.i

[Référence : Objectifs d'Aichi 12,14,18,19]

8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides complet ?  
{1.1.1} DRC 1.1.i

A=Oui; B=Non;  
C=En progrès;  
D=Prévu

8.1 Information supplémentaire :



# La structure du modèle de rapport national soumis à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

(Damsar Teas 1071)

## Section 4

Cette annexe facultative permet à toute Partie contractante qui a élaboré des objectifs nationaux de fournir des informations sur les actions entreprises en faveur de la mise en œuvre de chacun des objectifs du Plan stratégique 2016-2024.

### Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'Objectif :		A= Élevée; B= Moyenne; C= Faible; D= Non pertinent; E= Pas de réponse
Ressources :		A= Bonnes; B= Adéquates; C= Limitées; D= Très limitées; E= Pas de réponse
Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :		
Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :		
Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable		
Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021		
Information supplémentaire :		



# La structure du modèle de rapport national soumis à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

**Section 5.** Annexe facultative. Elle permet aux Parties contractantes de donner des informations supplémentaires sur les zones humides d'importance internationale.

Numéro du Site Ramsar	Nom du Site Ramsar	5.6 ③	5.7 ①	11.1 ③	11.3 ④	11.4 ④	16.3 a ①	16.6 a ①	Commentaires/informations supplémentaires site
Ex : 1603	Lake White	A - Oui	A - Oui	A - Oui	A - Oui	A - Oui	B - Non	D - Prévu	

- ① A=Oui; B=Non; D=Prévu
- ③ A= Oui; B=Non; C=Partiellement; D=Prévu
- ④ A= Oui; B=Non; C=Partiellement; Z=Pas de plan de gestion



# Orientations générales sur la manière de remplir le questionnaire du rapport national et de le soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

## Sections

- Remplir les sections 1 à 3.
- Section 1 : toutes les information institutionnelles (AA, correspondants nationaux, contacts).

[Nom de la Partie contractante :]

### Autorité administrative Ramsar désignée

Nom de l'Autorité administrative :

Chef de l'Autorité administrative - nom et titre :

Adresse postale :

Tél./Télec. :



# Orientations générales sur la manière de remplir le questionnaire du rapport national et de le soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

## Section 2

- Résumé général des progrès accomplis et des défis A-J rencontrés lors de la mise en œuvre au plan national.
- H. Nouvelle question relative à la Résolution XIII.18 sur l'égalité des sexes.

### Section 2 : Résumé général sur les progrès et les difficultés d'application de la Convention

Dans votre pays, au cours de la période triennale écoulée (c'est-à-dire depuis le rapport à la COP13) :

A. Quels ont été les cinq plus grandes réussites en matière d'application de la Convention ?

1)	
2)	
3)	
4)	
5)	

H. Conformément au paragraphe 21 de la Résolution XIII.18, *L'égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides*, veuillez décrire brièvement l'équilibre entre les hommes et les femmes qui participent aux décisions, programmes et travaux de recherche relatifs aux zones humides.

--

I. Avez-vous (AA) d'autres commentaires généraux à faire sur l'application de la Convention ?

--

J. Veuillez faire la liste des organisations consultées ou ayant contribué aux informations fournies dans ce rapport :

--



# Orientations générales sur la manière de remplir le questionnaire du rapport national et de le soumettre à la COP14

## Section 3

- Section principale du rapport national
- Choix des options
- Informations supplémentaires
- Cohérence

4.3	Has your country successfully controlled through management actions invasive species of high risk to wetland ecosystems?	A=Yes; B=No; X= Unknown
4.3. Additional information: (If 'Yes', please provide examples, including the species name and the successful management actions)		
5.3	How many Ramsar Sites have a formal management plan? {2.4.1} KRA 2.4.i	E= # sites; F=Less than # sites; G=More than # sites; X=Unknown; Y=Not Relevant
5.4	Of the Ramsar Sites with a formal management plan, for how many of these is the plan being implemented? {2.4.2} KRA 2.4.i	E= # sites; F=Less than # sites; G=More than # sites; X= Unknown; Y=Not Relevant
5.5	Of the Ramsar sites without a formal management plan, for how many is there effective management planning currently being implemented through other relevant means e.g. through existing actions for appropriate wetland management? {2.4.3} KRA 2.4.i	E= # sites; F=Less than # sites; G=More than # sites; X= Unknown; Y=Not Relevant
5.3 – 5.5 Additional information:		
5.6	Have all Ramsar sites been assessed regarding the effectiveness of their management (i.e. sites with either a formal management plan) or management via other relevant means where they exist e.g through existing actions for appropriate wetland management? {1.6.2} KRA 1.6.ii	A=Yes; B=No; C=Partially; D=Planned
5.6 Additional information:		



# Orientations générales sur la manière de remplir le questionnaire du rapport national et de le soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

## Section 3

### But 3 : Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15]

**Objectif 8.** Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides.

{1.1.1} DRC 1.1.i

[Référence : Objectifs d'Aichi 12,14,18,19]

8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides complet ? {1.1.1} DRC 1.1.i	A=Oui; B=Non; C=En progrès; D=Prévu
8.1 Information supplémentaire :	

8.6 D'après l'inventaire national des zones humides, s'il en existe un, veuillez fournir un chiffre en kilomètres carrés pour l'étendue des zones humides (selon la définition Ramsar) pour l'année 2020 et fournir l'information ventilée pertinente dans le champ ci-dessous. Cette information servira aussi à faire rapport sur l'ODD 6, cible 6.6, indicateur 6.6.1 dont la Convention de Ramsar est coresponsable.

E= # km<sup>2</sup>; G=plus de # km<sup>2</sup>; X=Inconnu

8.6 Selon la définition Ramsar et la classification des zones humides, l'information ventilée sur l'étendue des zones humides est la suivante :

Superficie par type de zone humide			Superficie totale par catégorie de zone humide
<b>Marine/ Côtière</b>	p.ex Récifs coralliens : xx Km <sup>2</sup>	p.ex Eaux estuariennes xx Km <sup>2</sup>	p.ex Lagunes côtières saumâtres/salées : xx Km <sup>2</sup>
<b>Continentale</b>	p.ex Marais/ marécages d'eau douce permanents : xx Km <sup>2</sup>	p.ex Tourbières non boisées (y compris broussailles ou tourbières ouvertes, marécages, fagnes): xx Km <sup>2</sup>	p.ex Lacs d'eau douce permanents : xx Km <sup>2</sup>
<b>Artificielle</b>			
<b>Total</b>			xx Km <sup>2</sup>



# Orientations générales sur la manière de remplir le questionnaire du rapport national et de le soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS  
(Ramsar, Iran, 1971)

Orientations à l'usage des PC sur l'objectif 8 relatif aux inventaires des zones humides

Webinaires de formation sur les inventaires nationaux des zones humides organisés du 19-22 octobre 2020

<https://www.ramsar.org/fr/document/webinaire-de-formation-a-linventaire-national-des-zones-humides-agenda>

- <https://www.ramsar.org/fr/document/sig-et-observation-de-la-terre-pour-linventaire-national-des-zones-humides>

- <https://www.ramsar.org/fr/document/rapport-sur-letendue-des-zones-humides-et-etapes-suivantes>

- <https://www.ramsar.org/fr/document/cadre-ramsar-pour-linventaire-des-zones-humides>

## Vidéo

[https://www.youtube.com/watch?v=YYu\\_mPA5p\\_k](https://www.youtube.com/watch?v=YYu_mPA5p_k)

Assistance aux Parties contractantes pour les aider à dresser des inventaires des zones humides, en indiquant les contacts sur leur étendue : [inventories@ramsar.org](mailto:inventories@ramsar.org)



# Orientations générales sur la manière de remplir le questionnaire du rapport national et de le soumettre à la COP14



CONVENTION ON WETLANDS  
(Ramsar, Iran, 1971)

## Section 4 (Pays qui ont soumis des objectifs nationaux : Guinée équatoriale, République de Corée, Ouzbékistan, République khghize, Myanmar)

### Planification des objectifs nationaux

Priorité de l'Objectif :	A= Élevée; B= Moyenne; C= Faible; D= Non pertinent; E= Pas de réponse
Ressources :	A= Bonnes; B= Adéquates; C= Limitées; D= Très limitées; E= Pas de réponse
Objectifs nationaux (Réponse sous forme de texte) :	
Activités prévues (Réponse sous forme de texte) :	
Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable	
Note : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021	
Information supplémentaire :	

## Section 5

### Liste de questions (indicateurs) :

- 5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?
- 5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?
- 11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?
- 11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?
- 11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar, notamment les connaissances traditionnelles pour la gestion effective des sites (Résolution VIII.19) ?
- 16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?
- 16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?



# Orientations générales sur la manière de remplir le questionnaire du rapport national et de le soumettre à la COP14

Le questionnaire du rapport national une fois rempli doit être accompagné d'une lettre à télécharger sur le système en ligne ou à envoyer par courrier électronique ([nationalreports@ramsar.org](mailto:nationalreports@ramsar.org)) au nom du chef de l'autorité administrative, confirmant qu'il s'agit de la présentation officielle par la Partie contractante de son rapport national à la COP14.

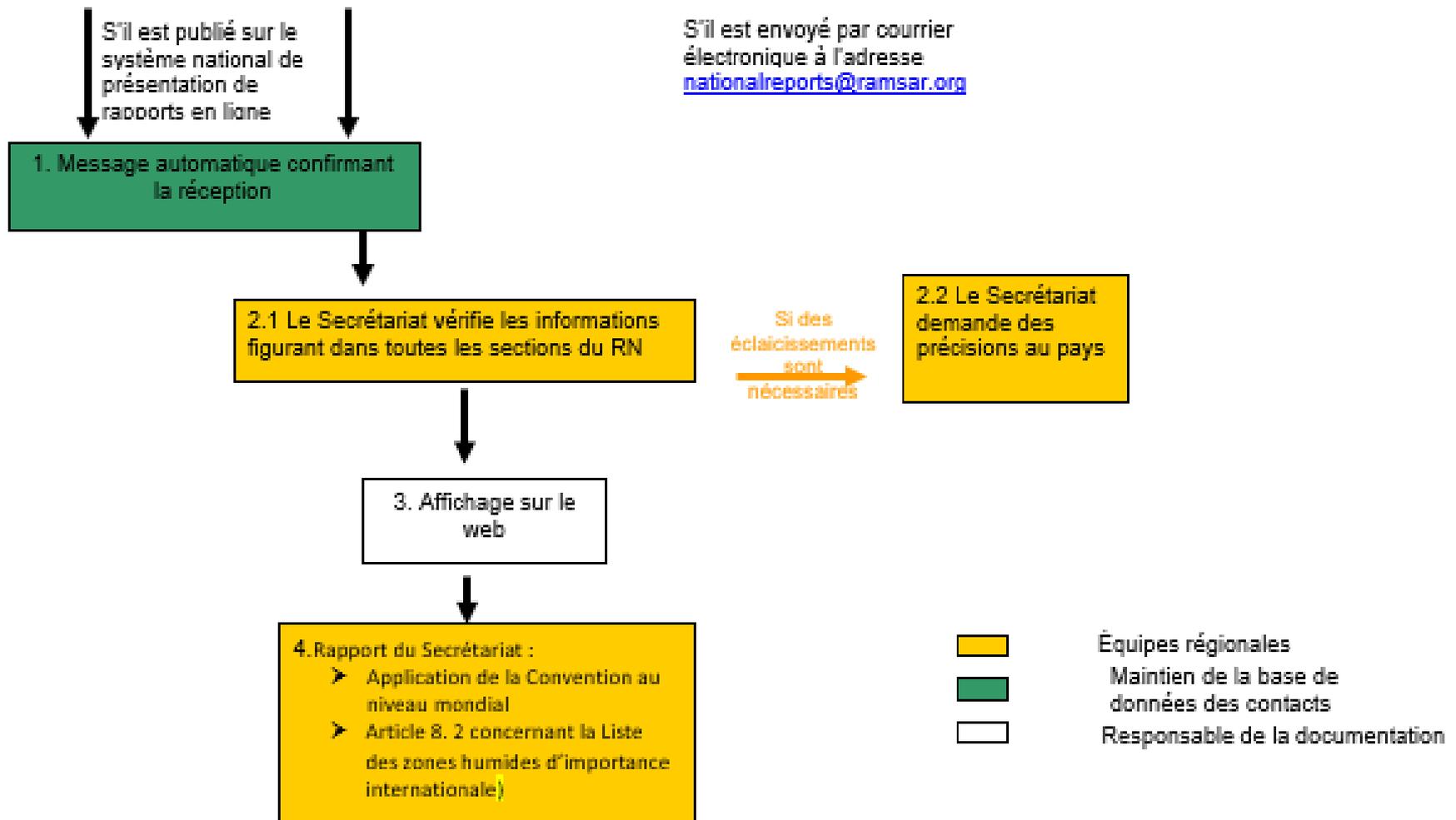


# Processus de révision des rapports nationaux par le Secrétariat



CONVENTION ON WETLANDS  
(Ramsar, Iran, 1971)

## Rapport national (RN)



# Dernières remarques



CONVENTION ON WETLANDS

(Ramsar, Iran, 1971)

- Date limite de soumission des rapports : 21 janvier 2021
- Pour toute question relative aux rapports nationaux, prendre contact avec :  
[NationalReports@ramsar.org](mailto:NationalReports@ramsar.org)
- Service d'assistance aux Parties contractantes pour l'établissement des rapports sur les inventaires des zones humides, et contact sur l'étendue des zones humides :  
[inventories@ramsar.org](mailto:inventories@ramsar.org)

# Ordre du jour

---

## Partie II

- Aspects généraux du système de transmission de rapports en ligne.
- Conseils généraux sur la manière de naviguer dans le système de transmission de rapports en ligne.
- Conseils sur la manière de transférer des données du format Word vers le système de transmission en ligne.

